

Une classe SUPPLÉMENTAIRE

Il y a des rentrées scolaires plus joyeuses que d'autres. Ce sera le cas en septembre 2024. En effet, la commission établissant la carte scolaire a confirmé une ouverture de classe à l'école publique élémentaire Victor Hugo. Les enfants inscrits dans le dispositif « Ulis école » sont enfin comptabilisés dans l'effectif global, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent alors qu'ils intègrent bien leurs classes de niveau. Les cinq classes ainsi ouvertes réduiront considérablement les effectifs par classe à 24 maximum au lieu des plus de 29 annoncés. Nous nous réjouissons de cette annonce qui va dans le sens des investissements de la municipalité pour ses écoles publiques, avec la réfection des cours d'écoles et une attention particulière portée à la restauration scolaire avec un objectif : le bien-être et l'épanouissement des élèves.



Cour de l'école élémentaire

Petite Cité de CARACTÈRE®

Après plusieurs années d'efforts pour la mise en valeur de son patrimoine, Saint-Aignan a été officiellement reconnue Petite Cité de Caractère® le 18 décembre 2023.

La Commune a été évaluée sur plus de 40 critères et fait officiellement partie du réseau des Petites Cités de Caractère® de France depuis janvier 2024.

Le concept du label est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines, par leur histoire et leur patrimoine. Le label vise à fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.



Commission d'homologation - 1^{er} décembre 2023

Recensement de la POPULATION

Le recensement de la population de Saint-Aignan s'est déroulé du 18 janvier au 17 février. Les sept agents recenseurs de la commune encadrés par Christine Ledys, adjointe, ont effectué un important travail dans des conditions parfois difficiles : un nombre important de refus et même des comportements agressifs de la part de certains administrés.

Réalisé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et la commune, le recensement permet d'établir la population officielle de Saint-Aignan.

De cette étude découle le montant des subventions de l'état et le choix des grands projets à venir. Incontournable, le recensement est donc extrêmement important pour l'avenir de la commune.



Les recenseurs aux côtés de Christine Ledys

Permanence des ÉLUS

Zita GOMES

Mercredi de 13h30 à 15h30

Affaires scolaires, Conseil municipal junior, Transport scolaire, Restauration scolaire, SMIEEOM

Christine LEDYS

Lundi de 9h30 à 12h

Sport, Santé, CCAS, Repas à domicile, Logement

Xavier TROTIGNON

Lundi et mercredi de 10h à 12h

Finances, Urbanisme, Patrimoine, Culture

Jean-Peirre LEROY

Vendredi de 9h à 12h

Commerçants, Marché, Jumelage

François BODIN

Tous les matins de 9h à 11h

Bâtiments, Cimetière, Commission de sécurité, Vidéo protection

Infos PRATIQUES

PISCINE MUNICIPALE

du 11 mars au 5 juillet

Ouverte au public
le lundi, mercredi et vendredi
de 15h30 à 19h

L'Île-Plage de Saint-Aignan - 02 54 75 09 25



PANNEAU POCKET

application sur smartphone

Suivez l'actualité et les alertes de Saint-Aignan avec l'application gratuite PanneauPocket



L'AGENDA



NEW TRAD FESTIVAL

> 8 - 9 - 10 MAI 2024

Pour sa première édition, le New Trad Fest met à l'honneur la musique traditionnelle et ses revisitations nouvelles.

Zamzamrec, La Berge et Médiator s'associent pour proposer un nouveau format de festivités.

Si en journée, le festival s'articule dans plusieurs lieux autour de stages de danse, d'une chorale, de lectures de contes, de spectacles pour enfants et de danse contemporaine, les soirs du 10 et du 11 mai, une programmation spéciale concerts et bals entend bien faire vibrer le parquet de la salle des fêtes de Saint-Aignan.



ÉCO FESTIVAL

> 25 MAI 2024

Deuxième édition de l'Éco Festival organisé par le Lycée professionnel Val de Cher.

Les élèves vous invitent à échanger les objets que vous ne voulez plus (livres, vêtements, déco, petit électroménager en bon état...) et à repartir avec ce qui vous plaît !

De nombreux exposants, artisans, producteurs et animations sont à découvrir de 8h30 à 13h30 devant la mairie.



FÊTE DE LA MUSIQUE

> 22 JUIN 2024

L'énergie du rock résonne sur les pavés de Saint-Aignan, une mélodie envoûtante s'élève dans les ruelles de la Médiathèque, et le son des bottes de cowboy sur le parquet lors des danses country !

Vous jouez dans un groupe ? Vous pratiquez un instrument ? Ou peut-être êtes vous une voix à découvrir ? Venez partager votre univers à l'occasion de la Fête de la Musique. Contactez le service communication par mail : communication@ville-staignan.fr

La Lettre du Maire

Mars 2024



TRAVAUX, C'EST PARTI !

Madame, Monsieur,

C'est de nouveau le printemps avec la saison touristique qui reprend ses droits mais aussi avec la mise en route de réalisations importantes depuis longtemps évoquées et dont le démarrage des chantiers est imminent.

Tous ces grands projets ont pu voir le jour grâce notamment au soutien des partenaires qui nous accompagnent : l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté de communes...

La passerelle est un projet que nous avons proposé à l'occasion de notre premier mandat, il y a 10 ans et que nous défendons. Notre volonté, notre détermination et notre pugnacité ont finalement eu raison de l'adversité rencontrée.

La passerelle : c'est un accès privilégié pour les piétons et les cyclistes pour gagner l'Île-Plage et tous les agréments qu'elle propose (piscine, baignade dans le Cher, activités de loisirs, guinguette...); le tout en complète sécurité. Avant le début du chantier, le Département a programmé des travaux de réfection des maçonneries sur le pont qui débiteront en mars pour une durée de quelques semaines.

Suite aux ateliers « Plan Guide - Saint-Aignan 2023 », la Place de la République est apparue comme un des espaces publics essentiels à repenser : végétalisation et gestion des eaux pluviales, rationalisation du stationnement, mise en valeur de l'espace public.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a pris en charge l'aspect participatif du projet en permettant aux riverains qui le souhaitent de s'investir dans la végétalisation des pieds de murs. Cette démarche a pour objectif de donner la parole aux habitants, de leur permettre d'agir sur le quotidien et de s'approprier leur lieu de vie.

Signalons enfin la démarche conséquente de la Région Centre-Val de Loire en faveur du Lycée professionnel Val de Cher à savoir, la restructuration de l'internat datant du XIX^{ème} siècle. Chaque espace du bâtiment a été repensé pour donner du dynamisme aux lieux, notamment une salle d'études équipée d'ordinateurs et de matériel de projection, une salle de coworking, un espace collaboratif ouvert aux échanges avec le monde socio-économique. Tous ces réaménagements visent à promouvoir la mixité sociale et scolaire des élèves.

Nous poursuivons la tâche que nous nous étions fixés au début du deuxième mandat : construire avec vous le Saint-Aignan de demain.

Je vous souhaite à toutes et tous un agréable printemps qui verra Saint-Aignan s'animer.

Bien à vous,
Eric Carnat
Votre maire, Eric Carnat

EN IMAGES



Lycée Val de Cher - Visite de François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire



Traditionnel repas des aînés



Visite d'Aciac en présence de Jacques Paoletti, Président de la Communauté de communes



Accueil de Fabienne Guilhot, Nouvelle psychologue à Saint-Aignan

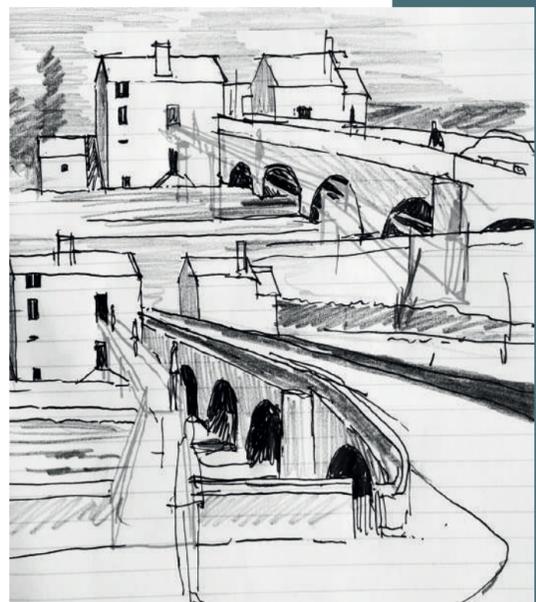
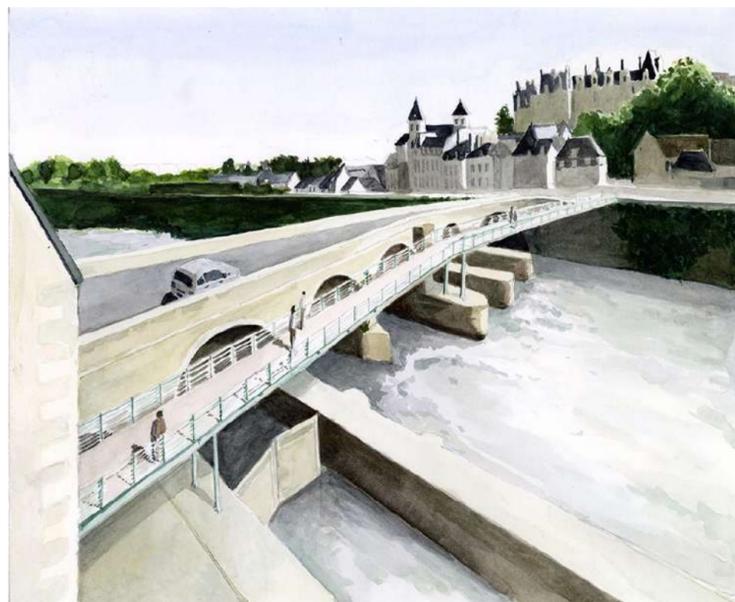


Pascal Meyer-Degrise, Nouvel ASVP de la commune

LA PASSERELLE



- PRÉPARATION**
de janvier à avril
- INSTALLATION DES FONDATIONS**
TRAVAUX MAISON ÉCLUSIÈRE
de juillet à octobre
- POSE PASSERELLE ET GARDE CORPS**
d'octobre à décembre



La nécessité de ce projet découle des risques encourus par les piétons et cyclistes qui empruntent actuellement le pont.

De plus l'accès des bus à la piscine municipale, compte tenu du changement de leur gabarit, devenait impossible ou trop contraignant pour les chauffeurs. Afin de remédier à cette situation, un point de rencontre sera établi sur le parking de la rue Novilliers, permettant aux élèves d'emprunter un itinéraire sécurisé vers la piscine.

La passerelle deviendra également le passage privilégié des cyclistes, contribuant ainsi à fluidifier la circulation sur le pont.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de promotion de la mobilité douce, répondant aux besoins d'augmentation du nombre de franchissements du Cher, indispensables à certaines périodes de l'année et en prévision du développement de la vélo route Cœur de France à Vélo.



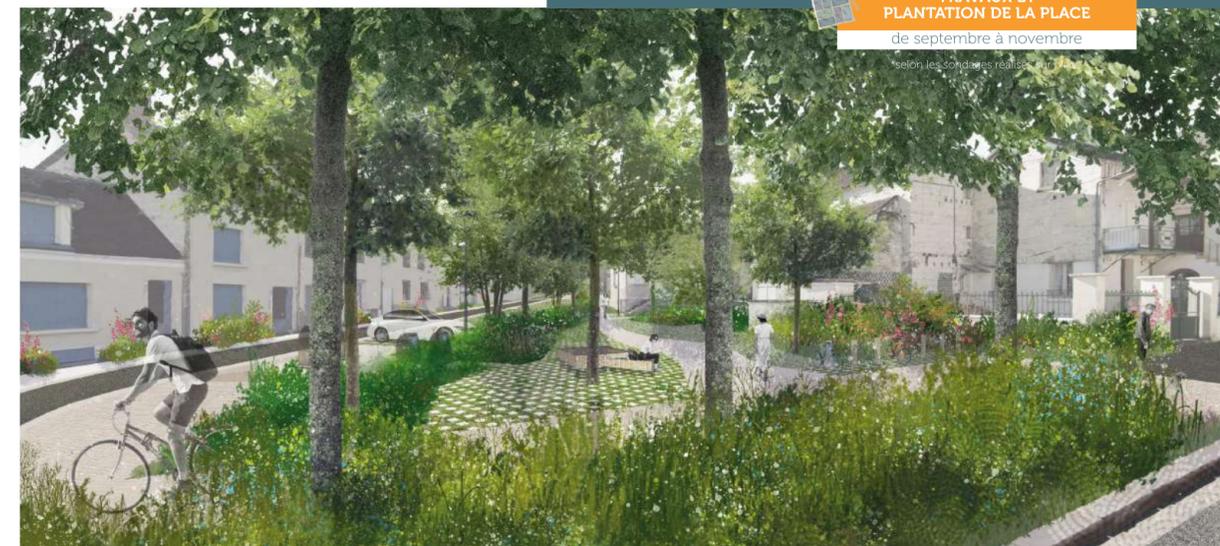
La requalification de la Place de la République est nécessaire pour valoriser le cadre de vie des habitants au delà d'un simple réaménagement du stationnement. Actuellement composée à 95% d'enrobé, la place deviendra un lieu convivial avec un renouvellement végétal. Des arbres seront plantés et des espaces enherbés créés. Une attention particulière sera apportée à la gestion des eaux pluviales grâce aux revêtements perméables et alvéolaires.

Une palette végétale, déterminée en concertation avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, sera utilisée pour les plantes au sol et dans les massifs de vivaces. Près d'une vingtaine de nouveaux arbres seront plantés.

Les habitants seront acteurs de cette transformation en ayant la possibilité de fleurir les pieds de murs le long des trottoirs. Des ateliers participatifs seront menés en partenariat avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Le stationnement sera concentré le long de la rue de l'Égalité, dégageant de l'espace pour la création d'une place agrémentée de mobiliers urbains et d'équipements à destination des cyclistes.

- DÉPÔT ET INSTRUCTION DU PERMIS D'AMÉNAGER**
- FINALISATION DES ÉTUDES ET CONSULTATION**
de janvier à avril
- TRAVAUX RÉSEAUX**
de mai à juin*
- TRAVAUX ET PLANTATION DE LA PLACE**
de septembre à novembre



LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE